

GARANTIR UN APPROVISIONNEMENT EN EAU SALUBRE ET UN ASSAINISSEMENT RÉSILIENTS AU CLIMAT : LA DÉCLARATION D'ISLANDE

Cinquième Réunion de haut niveau de l'Initiative des petits États de l'OMS, Reykjavik (Islande)

Nous, les ministres et délégués des huit États membres de la Région européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comptant moins de 1 million d'habitants, nous sommes réunis à Reykjavik (Islande) les 26 et 27 juin 2018 afin de participer à la Cinquième Réunion de haut niveau de l'Initiative des petits États.

Nous réaffirmons nos engagements antérieurs à appliquer les principes, les approches et les valeurs fondamentales de Santé 2020 : le cadre politique européen de l'OMS pour la santé et le bien-être.

Nous œuvrerons de tout cœur à la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en promouvant l'approvisionnement en eau salubre et l'assainissement résilients au climat. Il est de notre responsabilité commune de protéger la santé contre les risques environnementaux, dont les effets des changements climatiques. Nous devons notamment être conscients des conséquences de notre comportement et de nos actions.

Nous insistons sur le fait que les gouvernements et les autorités publiques, à tous les niveaux, partagent tous la responsabilité de sauvegarder l'environnement grâce à une collaboration intersectorielle et à la participation des citoyens, et de promouvoir et de protéger la santé face aux risques environnementaux, à travers les générations et dans toutes les politiques.

Nous reconnaissons que la Déclaration d'Ostrava sur l'environnement et la santé (2017) confère un mandat solide pour s'acquitter de cette obligation. En nous appuyant sur les engagements de l'Accord de Paris, nous continuons à protéger la santé contre les changements climatiques, et renforçons ainsi les engagements pris dans la Déclaration de Monaco et son *Appel à l'action sur les changements climatiques*.

La garantie de l'accès universel et équitable aux services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement pour tous et dans tous les contextes contribue à la réalisation de ces engagements et demeure une priorité dans nos pays. Ces services sont essentiels à la santé et au bien-être des populations et, dans le respect des droits humains, ils sont un important catalyseur du développement économique et social et jouent, par conséquent, un rôle essentiel dans l'instauration de communautés résilientes et le soutien apporté à ces dernières. Nous reconnaissons l'importance de promouvoir la gestion durable des ressources en eau, en renforçant la capacité d'adaptation et la résilience à long terme des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans le contexte des changements climatiques.

Les changements climatiques ont de plus en plus de conséquences sur la disponibilité, la qualité et l'utilisation des ressources en eau douce, et constituent une menace pour les services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement. Nous reconnaissons que les défis auxquels doit répondre l'Initiative spéciale de l'OMS sur les changements climatiques et la santé dans les petits États insulaires en développement s'appliquent également à de nombreux petits États du monde. Nous sommes conscients que parmi les difficultés auxquelles nous sommes confrontés figurent la raréfaction croissante de l'eau, qui exerce une pression supplémentaire sur les ressources en eau et les écosystèmes ; la survenue plus fréquente d'événements météorologiques d'une plus grande intensité comme les fortes précipitations, les inondations ou les sécheresses, qui menacent la sécurité des services dispensés ; ainsi que l'élévation du niveau de la mer.

Il est possible d'agir. L'action intersectorielle est la clé du succès. En nous appuyant sur nos forces intrinsèques d'adaptation, d'innovation et de participation réactives, nous prenons les engagements suivants :

- mettre en place des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement résilients au climat et promouvoir une gestion durable de l'eau afin de prévenir les maladies d'origine hydrique, tant dans les contextes nationaux que transfrontaliers, en ratifiant le Protocole sur l'eau et la santé ou en y adhérant d'ici 2022 ;
- maintenir et renforcer les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment l'utilisation sans risque des eaux usées, en adoptant les approches recommandées par l'OMS en matière de planification de la sécurité sanitaire de l'eau et de l'assainissement ;
- promouvoir l'accès universel et équitable à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans tous les contextes, notamment dans les écoles, les services et établissements de soins de santé et les lieux de travail, ainsi que dans les zones urbaines et rurales ;
- protéger nos populations contre les catastrophes d'origine climatique et liées à l'eau en renforçant la réduction des risques de catastrophe, ainsi que la préparation et l'intervention ;
- inspirer des comportements résilients au climat chez les communautés et les individus, et encourager leur participation à la prise de décisions locales en élaborant des plans d'action pour l'éducation du public et la communication avec les citoyens.

Par cette déclaration, nous, les membres de l'Initiative des petits États, nous engageons à nous soutenir mutuellement en renforçant la coopération et la coordination intersectorielles et multilatérales. Nous demandons au Bureau régional de l'OMS pour l'Europe et à d'autres partenaires de nous aider à honorer ces engagements.

Les services durables d'approvisionnement en eau salubre et d'assainissement sont essentiels à la santé et au bien-être des populations, et il nous appartient d'assurer leur résilience au climat à long terme pour les générations à venir en œuvrant ensemble à l'amélioration de la santé et du bien-être de tous, sans laisser personne de côté.



Andorra



Cyprus



Iceland



Luxembourg



Malta



Monaco



Montenegro



San Marino

